

VILLE DE WASSELONNE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

REUNION DU 29 MARS 2023

Membres présents :

Mmes Céline WALTER, Céline BENFORD, M. Gérard LEISER, Mmes Denise BOSCH et Cathie BERI

Membres absents excusés :

Mme Michèle ESCHLIMANN et M. François PELISSIER

Membres absents :

Mme Laure FEHRENBACH et M. Jérôme EMBARCK

Madame Céline WALTER ouvre la séance à 18 heures 30 et souhaite la bienvenue aux membres présents.

Madame Céline WALTER, propose d'ajouter à l'ordre du jour sous le point n° 2, l'approbation du compte de gestion et sous le point n° 3 l'acceptation du versement par la Ville d'une subvention d'équilibre.

ORDRE DU JOUR :

1. *Adoption du procès-verbal du 15 février 2023*
2. *Budget Primitif exercice 2023*
3. *Acceptation d'un don*
4. *Divers*

I) ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 15 FEVRIER 2023

Le Conseil d'Administration a adopté, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 15 février 2023.

II) ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF EXERCICE 2023

Après avoir pris connaissance du tableau du Budget Primitif 2023, le conseil d'administration est invité à se prononcer sur l'adoption du Budget Primitif 2023 équilibré comme suit :

Section de Fonctionnement

Recettes	12.691,14 €
Dépenses	12.691,14 €

Ce budget intègre le résultat cumulé à fin 2022 (compte 002) d'un montant de 2.041,14 €.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité, l'adoption du budget primitif exercice 2023.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION EXERCICE 2022

Le Compte de Gestion du Service de Gestion Comptable (SGC) de Saverne relatif à l'Exercice 2022 présente les mêmes résultats que le Compte Administratif.

Par Conséquent, le Conseil d'Administration est appelé à adopter sans réserve ledit Compte de Gestion

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, décide à l'unanimité, d'adopter le Compte de Gestion Exercice 2022.

III) ACCEPTATION D'UN DON

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, d'accepter le don en numéraire estimé à 141,81 € provenant de l'argent des objets trouvés (DEVISE : CZK 3 billets de 500, 1 billet de 100 = 1800 CZK (76,09 €) – DEVISE : EURO 2 billets de 20 euros, 1 billet de 10 euros, 4 pièces de 2 euros, 4 pièces de 1 euro, 4 pièces de 0,50 euro, 3 pièces de 0,20 euro et 2 pièces de 0,10 euro = 64,80 € - DEVISE : DOLLAR 1 billet de 1 dollar = 1 dollar = 0,92 €).

ACCEPTATION DU VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'EQUILIBRE

Le Conseil d'Administration à accepter, à l'unanimité, le versement d'une subvention d'équilibre par la Ville, d'un montant de 10.000,00 €.

IV) DIVERS

M. Gérard LEISER souhaiterait qu'une copie des demandes d'aides financières soit envoyée avec la convocation pour permettre aux Membres du Conseil d'Administration d'étudier les dossiers avant la réunion du Centre Communal d'Action Sociale. Mme Céline WALTER lui confirme qu'il sera procédé, dorénavant, de cette manière.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun des participants ne demandant la parole, la séance est levée à 19 heures.